

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00888

Numéro SIREN : 793 408 857

Nom ou dénomination : A-FAIR

Ce dépôt a été enregistré le 12/08/2020 sous le numéro de dépôt B2020/009865

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/009865**
n° de gestion : **2013B00888**
n° SIREN : **793 408 857 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 12/08/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

A-FAIR - Société par actions simplifiée
33 route de la Chartreuse 38700 la Tronche -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



1532114

Désignation de l'entreprise : <u>A-FAIR</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>33 ROUTE DE CHARTREUSE 38700 LA TRONCHE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>79340885700019</u>		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, <u>31/12/2019</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
		Net 3				
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC		
		Frais de développement*	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
		IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
	Constructions		AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	AS	139 894 35 530 104 364	
	Autres immobilisations corporelles		AT	AU		
	Immobilisations en cours		AV	AW		
	Avances et acomptes		AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
			Autres participations	CU	CV	
			Créances rattachées à des participations	BB	BC	
			Autres titres immobilisés	BD	BE	
			Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	BI			
TOTAL (II)		BJ	BK	139 894 35 530 104 364		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	19 789 19 789	
		Autres créances (3)	BZ	CA	11 344 11 344	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE		
	Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	10 404 10 404	
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	245 245	
TOTAL (III)		CJ	CK	41 782 41 782		
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW				
Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
Ecarts de conversion actif * (VI)		CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	181 677 35 530 146 147		
Renvois :	(1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes.	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065 - SD

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS							
Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)					c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)						e	
						f	
						g	
						h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j		
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)		
I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-I à 6 ann III au CGI) . * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants, * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montant des sommes versées .				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires 5	Remboursements 6	Indemnités forfaitaires 7	Remboursements 8
1							
J DIVERS							
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)							
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION							
REMUNERATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15 %			
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)				MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
				MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)				MVLT réalisée au cours de l'exercice			
				MVLT restant à reporter			

Désignation de l'entreprise		A-FAIR		Néant ☐ *		
				Exercice N 31/12/2019		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 50 000)			DA	50 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	-30 952	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	3 224	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	22 272	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	118 923	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	3 277	
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 674	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Compte régulier	Autres dettes			EA		
	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	123 875		
Ecart de conversion passif *			(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	146 147		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Ecart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	123 875	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : A-FAIR							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue {	biens *	FD		FE		FF	
		services *	FG	16 976	FH		FI	16 976
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	16 976	FK		FL	16 976	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP		
	Autres Produits (1) (11)					FQ	1	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	16 977
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	3 450	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	762	
	Salaires et traitements *					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	9 501	
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)					GE	1	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	13 714
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	3 263	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	3 263	

Désignation de l'entreprise <u>A-FAIR</u>				Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	39	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	39	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	-39	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	16 977	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	13 753	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	3 224	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HP		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		HQ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1H		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		1J		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		1K		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		HX		
	(9)	Dont transferts de charges		RC		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		RD		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A1		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A2		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
penalites et amendes				39		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise <u>A-FAIR</u>										Néant ☐ *				
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations						
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		2				
										Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
										3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD		KE		KF			
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9			KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1			KM		KN		KO			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		[Dont Composants	M2		KP		KQ		KR			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3		KS	102 394	KT		KU	37 500		
		Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV		KW		KX			
		Matériel de transport *					KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB		LC		LD			
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes						LK		LL		LM			
	TOTAL III						LN	102 394	LO		LP	37 500		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G			8M		8T			
		Autres participations				8U			8V		8W			
Autres titres immobilisés				1P			1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières				1T			1U		1V					
TOTAL IV				LQ			LR		LS					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG		102 394	ØH		ØJ	37 500		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virements de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
						1		2				4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		LV		LW		IX	
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions				IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ		MK	139 894	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers				IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT		MU		
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes						NC		ND		NE		NF	
TOTAL III						IY		NG		NH	139 894	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ			ØU		M7		ØW		
	Autres participations				IØ			ØX		ØY		ØZ		
	Autres titres immobilisés				11			2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières				12			2E		2F		2G		
	TOTAL IV				13			NJ		NK		2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4			ØK		ØL	139 894	ØM	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAS A-FAIR

33 ROUTE DE Chartreuse

38700 LA TRONCHE

Greffe du Tribunal de Commerce

Place Firmin Gauthier

38019 GRENOBLE

Monsieur le Président ,

Je vous prie de trouver ci-joint pour l'année 2019 :

Le procès verbal d'assemblée Générale

Un exemplaire du bilan, comptes de résultat et annexes

Un chèque de 45.80 euros

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments distingués.

Sandrine DUBOIS

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'S' and 'D' followed by a horizontal line and a small loop.



A-FAIR

33 ROUTE DE CHARTREUSE

38700 LA TRONCHE

Exercice clos le : 31 décembre 2019

APE : 6420Z

SIRET : 79340885700019

Attestation	4
Synthèse	5
Bilan Imagé	6
COMPTES ANNUELS	7
Soldes Intermédiaires de Gestion	8
Soldes Intermédiaires de Gestion Détaillés	9
Bilan Actif	10
Bilan Passif	11
Bilan Actif Détaillé	12
Bilan Passif Détaillé	13
DOSSIER DE GESTION	14
Tableau de financement	15
Du Résultat à la Trésorerie	16
DOSSIER FISCAL	17
Liasse fiscale réel normal BIC	18
IMMOBILISATIONS	42
Liste des immobilisations	43

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

A-FAIR**Pour l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019**

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	146 146,64 €
Chiffre d'affaires	16 975,86 €
Résultat net comptable	3 224,01 €

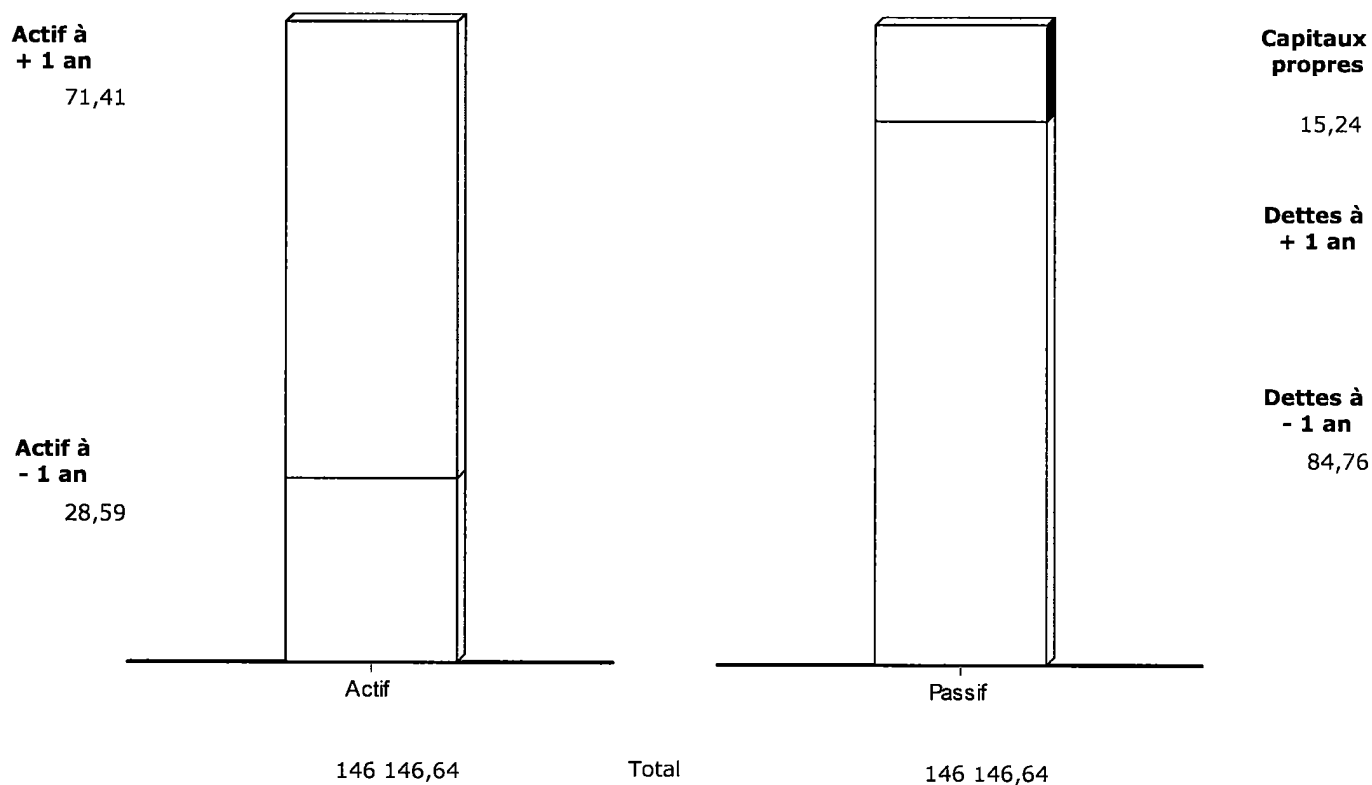
Fait à ,
Le .

ÉLÉMENTS DE RENTABILITÉ	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18	Variation N / N-1		
	Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Chiffre d'affaires	16 975,86	13 440,00		3 535,86	26,31
Ventes de marchandises					
Production de l'exercice	16 975,86	13 440,00		3 535,86	26,31
Marge commerciale					
Marge globale	16 975,86	13 440,00		3 535,86	26,31
Valeur ajoutée	13 526,08	6 471,73		7 054,35	109,00
Excédent brut d'exploitation	12 764,08	4 364,73		8 399,35	192,44
Amortissements et provisions	9 500,93	6 829,70		2 671,23	39,11
Résultat d'exploitation	3 263,01	-2 466,72		5 729,73	232,28
Résultat financier					
Résultat courant	3 263,01	-2 466,72		5 729,73	232,28
Résultat exceptionnel	-39,00			-39,00	
Résultat net de l'exercice	3 224,01	-2 466,72		5 690,73	230,70

ÉLÉMENTS FINANCIERS	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18	Variation N / N-1		
	Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Capacité d'autofinancement	12 724,94	4 362,98		8 361,96	191,66
Fonds de roulement net global	36 830,91	61 605,97		-24 775,06	-40,22
Besoin en fonds de roulement	26 427,01	57 685,19		-31 258,18	-54,19
Trésorerie	10 403,90	3 920,78		6 483,12	165,35

RATIOS		Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18	Variation N / N-1	
		Montant	Montant	Montant	%
Crédit clients	(en jours)	349,38	438,00	-88,62	-20,23
Crédit fournisseurs	(en jours)	103,92	46,12	57,80	125,33
Rotation stocks	(en jours)				
Autonomie financière		0,15	0,14	0,01	7,14
Capacité de remboursement		0,11	0,04	0,07	175,00
Taux d'endettement		5,34	6,24	-0,90	-14,42
Rentabilité financière		0,14	-0,13	0,27	-207,69
Rentabilité commerciale		0,19	-0,18	0,37	-205,56





	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18	Du au
Actif à moins d'un an	41 782,39	63 371,00	
Actif à plus d'un an	104 364,25	76 365,18	
Capitaux propres	22 271,70	19 047,69	
Dettes à moins d'un an	123 874,94		
Dettes à plus d'un an		120 688,49	
Résultat de l'exercice	3 224,01	-2 466,72	
Fonds de roulement net global	36 830,91	61 605,97	
Besoin en fonds de roulement	26 427,01	57 685,19	
Trésorerie nette	10 403,90	3 920,78	

COMPTES ANNUELS

SAFIGEC



SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

068905 - A-FAIR

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	en % de CA	Du 01/01/18 Au 31/12/18	en % de CA	Du Au	en % de CA
CHIFFRE D'AFFAIRES	16 976	100,00	13 440	100,00		
Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue (biens et services)	16 976	100,00	13 440	100,00		
+ / - Production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	16 976	100,00	13 440	100,00		
CHIFFRE D'ACTIVITE	16 976	100,00	13 440	100,00		
- Matières premières						
- Sous-traitance (directe)						
MARGE DE PRODUCTION	16 976	100,00	13 440	100,00		
MARGE BRUTE TOTALE	16 976	100,00	13 440	100,00		
- Autres achats						
- Charges externes	3 450	20,32	6 968	51,85		
VALEUR AJOUTEE PRODUITE	13 526	79,68	6 472	48,15		
Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	762	4,49	2 107	15,68		
- Salaires et traitements						
- Charges sociales						
- Rémunération de l'exploitant						
- Cotisations de l'exploitant						
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	12 764	75,19	4 365	32,48		
Reprises sur dépréciations, provisions, amorts						
+ Transferts de charges d'exploitation						
+ Autres produits d'exploitation	1	0,01	1	0,01		
- Dotations amortissements et dépréciations	9 501	55,97	6 830	50,82		
- Autres charges d'exploitation	1	0,01	3	0,02		
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 263	19,22	-2 467	-18,35		
Opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières						
RESULTAT FINANCIER						
RESULTAT COURANT	3 263	19,22	-2 467	-18,35		
+ Produits exceptionnels (1)						
- Charges exceptionnelles (2)	39	0,23				
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-39	-0,23				
- Participation des salariés						
- Impôt sur les bénéfices (IS)						
RESULTAT EXERCICE	3 224	18,99	-2 467	-18,35		
(1) dont produits cessions éléments cédés						
(2) dont valeurs comptables éléments cédés						



BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

068905 - A-FAIR

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PASSIF	Valeurs au 31/12/19	Valeurs au 31/12/18	Variation en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 50 000,00)	50 000,00	50 000,00		
1013000000 capital social	50 000,00	50 000,00		
Réserves				
Report à nouveau	-30 952,31	-28 485,59	-2 466,72	-8,66
1190000000 report a nouveau	-30 952,31	-28 485,59	-2 466,72	-8,66
Résultat de l'exercice (bénéfice/perte)	3 224,01	-2 466,72	5 690,73	230,70
SITUATION NETTE	22 271,70	19 047,69	3 224,01	16,93
TOTAL CAPITAUX PROPRES	22 271,70	19 047,69	3 224,01	16,93
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Groupe et associés	118 923,46	118 923,46		
4551000000 compte courant sandrine dubois	118 923,46	118 923,46		
Fournisseurs	3 277,39	234,48	3 042,91	
Fournisseurs, factures non parvenues		646,00	-646,00	-100,00
Dettes fiscales et sociales	1 674,09	884,55	789,54	89,26
4457000000 tva collectee tn		884,55	-884,55	-100,00
4457125100 tva coll prest serv tn	1 674,09		1 674,09	
TOTAL DETTES	123 874,94	120 688,49	3 186,45	2,64
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	146 146,64	139 736,18	6 410,46	4,59
(1) Dont à moins d'un an	123 874,94			

DOSSIER DE GESTION



TABLEAU DE FINANCEMENT

068905 - A-FAIR
Du 01/01/2019 au 31/12/2019

Distributions mises en paiement au cours de l'exercice		Capacité d'autofinancement	12 724,94
		= CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	12 724,94
Acquisitions d'immobilisations		Cessions d'immobilisations	
Immobilisations incorporelles		Immobilisations incorporelles	
Immobilisations corporelles	37 500,00	Immobilisations corporelles	
Immobilisations financières		Immobilisations financières	
Prélèvements des comptes courants		Apports comptes courants	
Diminution des capitaux propres		Augmentation des capitaux propres	
		Subvention investissement	
Emprunts remboursés (capital)		Emprunts réalisés	
TOTAL EMPLOIS	37 500,00	TOTAL RESSOURCES	12 724,94

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL

diff. entre les cpts permanents et les actifs immobilisés

a diminué de 24 775,06

Augmentation actif circulant		Diminution actif circulant	28 071,73
Diminution dettes		Augmentation dettes	3 186,45
TOTAL		TOTAL	31 258,18

VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

diff. entre l'actif renouvelé souvent et les dettes non fin.

a diminué de 31 258,18

Augmentation de la trésorerie	6 483,12	Diminution de la trésorerie	
-------------------------------	----------	-----------------------------	--

VARIATION DE TRÉSORERIE

(= Fonds de roulement - besoin en fonds de roulement)

a augmenté de 6 483,12

■ L'EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) EST DE	12 764,08	
Compte tenu des variations d'inventaire :		
- des stocks de produits, en-cours	-	
- des stocks d'approvisionnement	+	
- des stocks de marchandises	+	
Compte tenu des autres produits et charges de gestion courantes	+	-0,14
■ L'APPORT D'ARGENT DE L'EXPLOITATION A ÉTÉ DE	12 763,94	100 %
<i>(Ventes - achats d'exploitation)</i>		

FLUX FINANCIERS	Sorties	Entrées	
Produits financiers, Agios, Intérêts C.T.			
Intérêts des emprunts			
Remboursement capital			
TOTAL ANNUITÉS ET AGIOS			
Achats d'immobilisations			
- Incorporelles			
- Corporelles	37 500,00		
- Financières			
Cessions d'immobilisations			
Emprunts nouveaux			
Subventions d'investissement			
TOTAL INVESTISSEMENTS - FINANCEMENTS	37 500,00	-37 500,00	293,80
CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	39,00	-39,00	0,31
TOTAL APPORTS/PRÉLÈVEMENTS NET DES ASSOCIÉS			
IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS ET PARTICIPATION			

TOTAL GÉNÉRAL	37 539,00	12 763,94	Variation de trésorerie nette globale
			-24 775,06

Cette variation de trésorerie nette globale se traduit par :

Une amélioration des disponibilités de	6 483,12
Une diminution des créances de	-28 071,73
Une augmentation des dettes fournisseurs et dettes à court terme de	3 186,45



SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION DÉTAILLÉS

068905 - A-FAIR
Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	en %	Du 01/01/18 Au 31/12/18	en %	Variation en valeur en %	
CHIFFRE D'AFFAIRES	16 975,86	100	13 440,00	100	3 535,86	26,31
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue (biens et services)	16 975,86	100,00	13 440,00	100,00	3 535,86	26,31
7061000000 LOCATION DE BATEAUX	13 842,00	81,54	13 440,00	100,00	402,00	2,99
7080000000 PRODUITS DES ACTIVITES ANNE	3 133,86	18,46			3 133,86	
PRODUCTION DE L'EXERCICE	16 975,86	100,00	13 440,00	100,00	3 535,86	26,31
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	16 975,86	100,00	13 440,00	100,00	3 535,86	26,31
MARGE DE PRODUCTION	16 975,86	100,00	13 440,00	100,00	3 535,86	26,31
MARGE BRUTE TOTALE	16 975,86	100,00	13 440,00	100,00	3 535,86	26,31
- Charges externes	3 449,78	20,32	6 968,27	51,85	-3 518,49	-50,49
6155000000 ENTRETIEN ET REPARATIONS SU			1 380,00	10,27	-1 380,00	-100,00
6160000000 PRIME D'ASSURANCES	580,42	3,42	2 691,00	20,02	-2 110,58	-78,43
6226000000 HONORAIRES COMPTABLES	2 428,00	14,30	2 383,80	17,74	44,20	1,85
6227000000 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTI	58,14	0,34	98,95	0,74	-40,81	-41,24
6262000000 FRAIS DE TELECOMMUNICATION	383,22	2,26	330,27	2,46	52,95	16,03
6270000000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMI			84,25	0,63	-84,25	-100,00
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	13 526,08	79,68	6 471,73	48,15	7 054,35	109,00
- Impôts, taxes et versements assimilés	762,00	4,49	2 107,00	15,68	-1 345,00	-63,83
6351100000 C.E.T. = C.F.E. + C.V.A.E.	370,00	2,18	368,00	2,74	2,00	0,54
6358000000 AUTRES DROITS	392,00	2,31	1 739,00	12,94	-1 347,00	-77,46
Total	-762,00	-4,49	-2 107,00	-15,68	1 345,00	-63,83
EXCÉDENT BRUT D'EXPL.	12 764,08	75,19	4 364,73	32,48	8 399,35	192,44
+ Autres produits d'exploitation	0,90	0,01	1,15	0,01	-0,25	-21,74
7580000000 PRODUITS DIVERS DE GESTION C	0,90	0,01	1,15	0,01	-0,25	-21,74
- Dotations amortissements et dépréciations	9 500,93	55,97	6 829,70	50,82	2 671,23	39,11
6811200000 DOT. AMORT. IMMO. CORPORELL	9 500,93	55,97	6 829,70	50,82	2 671,23	39,11
- Autres charges d'exploitation	1,04	0,01	2,90	0,02	-1,86	-64,14
6580000000 CHARGES DIVERSES DE GESTIO			2,90	0,02	-2,90	-100,00
6581000000 PRODUITS DIVERS DE GESTION	1,04	0,01			1,04	
Total	-9 501,07	-55,97	-6 831,45	-50,83	-2 669,62	39,08
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	3 263,01	19,22	-2 466,72	-18,35	5 729,73	-232,28
RÉSULTAT COURANT	3 263,01	19,22	-2 466,72	-18,35	5 729,73	-232,28
- Charges exceptionnelles (2)	39,00	0,23			39,00	
6712000000 PENALITES AMENDES FISC & PE	39,00	0,23			39,00	
Total	-39,00	-0,23			-39,00	
RÉSULTAT EXERCICE	3 224,01	18,99	-2 466,72	-18,35	5 690,73	-230,70

(1) dont produits cessions éléments cédés

(2) dont valeurs comptables éléments cédés



BILAN ACTIF

068905 - A-FAIR
Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ACTIF

Valeurs au 31/12/19

Valeurs au

Val. Brutes Amort. & dépréc. Val. Nettes

31/12/18

Capital souscrit non appelé

ACTIF IMMOBILISÉ

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement
Frais de développement
Concessions, brevets et droits similaires

Fonds commercial (1)

Autres immobilisations incorporelles
Immobilisations incorporelles en cours
Avances et acomptes

Immobilisations corporelles

Terrains
Constructions
Installations tech., matériel et outillages industriels
Autres immobilisations corporelles
Immobilisations corporelles en cours
Avances et acomptes

Immobilisations financières (2)

Participations
Créances rattachées à des participations
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille
Autres titres immobilisés
Prêts
Autres immobilisations financières

TOTAL (I)	139 894,33	35 530,08	104 364,25	76 365,18
------------------	-------------------	------------------	-------------------	------------------

ACTIF CIRCULANT

Stocks et en-cours

Matières premières et autres approvisionnements
En-cours de production (biens et services)
Produits intermédiaires et finis
Marchandises

Avances et acomptes versés sur commandes

Créances

Créances Clients et Comptes rattachés (3)	19 789,26		19 789,26	16 128,00
Autres créances (3)	11 344,23		11 344,23	43 322,22
Capital souscrit - appelé non versé				

Valeurs mobilières de placement

Actions propres
Autres titres

Instruments de trésorerie

Disponibilités	10 403,90		10 403,90	3 920,78
-----------------------	------------------	--	------------------	-----------------

Charges constatées d'avance (3)	245,00		245,00	
--	---------------	--	---------------	--

TOTAL (II)	41 782,39		41 782,39	63 371,00
-------------------	------------------	--	------------------	------------------

Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)

Primes de remboursement des emprunts (IV)

Écarts de conversion actif (V)

TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	181 676,72	35 530,08	146 146,64	139 736,18
--	-------------------	------------------	-------------------	-------------------

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)



BILAN PASSIF

068905 - A-FAIR
Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PASSIF**CAPITAUX PROPRES**

	Valeurs au 31/12/19	Valeurs au 31/12/18
Capital (dont versé : 50 000,00)	50 000,00	50 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-30 952,31	-28 485,59
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	3 224,01	-2 466,72
SITUATION NETTE	22 271,70	19 047,69

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

TOTAL CAPITAUX PROPRES**22 271,70****19 047,69****AUTRES FONDS PROPRES**

Produit des émissions de titres participatifs

Avances conditionnées

TOTAL AUTRES FONDS PROPRES**PROVISIONS**

Provisions pour risques

Provisions pour charges

TOTAL PROVISIONS**DETTES (1)**

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)

Emprunts et dettes financières diverses (3)

Groupe et associés	118 923,46	118 923,46
--------------------	------------	------------

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Fournisseurs	3 277,39	234,48
--------------	----------	--------

Fournisseurs, factures non parvenues		646,00
--------------------------------------	--	--------

Dettes fiscales et sociales	1 674,09	884,55
-----------------------------	----------	--------

Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés

Autres dettes

Instruments de trésorerie

Produits constatés d'avance

TOTAL DETTES**123 874,94****120 688,49**

Écarts de conversion passif

TOTAL GÉNÉRAL**146 146,64****139 736,18**

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

123 874,94

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs



BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

068905 - A-FAIR

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/19	Valeurs nettes au 31/12/18	Variation en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Installations tech., matériel et outillages indus.	104 364,25	76 365,18	27 999,07	36,66
2150000000 materiel & outillage	139 894,33		139 894,33	
2153500000 bateaux de plaisance		102 394,33	-102 394,33	-100,00
2815000000 amort inst tech mat outil indu	-35 530,08		-35 530,08	
2815350000 amort bataux de plaisance		-26 029,15	26 029,15	100,00
Immobilisations financières (2)				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	104 364,25	76 365,18	27 999,07	36,66
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances (3)				
Clients (3)	19 789,26	16 128,00	3 661,26	22,70
Autres (3)	11 344,23	5 307,08	6 037,15	13,94
4456600000 tva ded. s/ biens & services	7 546,23	315,08	7 231,15	16,69
4456700000 credit de tva a reporter	3 798,00	4 992,00	-1 194,00	-2,76
Fournisseurs débiteurs		38 015,14	-38 015,14	-100,00
Disponibilités	10 403,90	3 920,78	6 483,12	165,35
5120000000 lyonnaise de banque	10 403,90	3 920,78	6 483,12	165,35
Charges constatées d'avance (3)	245,00		245,00	
4860000000 charges constatees d'avance	245,00		245,00	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	41 782,39	63 371,00	-21 588,61	-34,07
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	146 146,64	139 736,18	6 410,46	4,59



DOSSIER FISCAL



		DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES		N° 2065 - SD 2019	
N° 11084* 20 Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)				Timbre à date du service	
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS					
Exercice ouvert le	01/01/19	et clos le	31/12/19	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				X	
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société :			Adresse du siège social :		
A-FAIR 33 ROUTE DE CHARTREUSE 38700 LA TRONCHE					
SIRET 7 9 3 4 0 8 8 5 7 0 0 0 1 9			Mél : sandrine.chiron@notaires.fr		
Adresse du principal établissement :			Ancienne adresse en cas de changement :		
REGIME FISCAL DES GROUPES					
<i>Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)</i>					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
SIRET					
B ACTIVITE					
Activités exercées		Activités des sociétés holding		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31 % *		Bénéfice imposable à 28 %	
Bénéfice imposable à 15 %				Déficit	
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %			
PV à long terme imposables à 19 %	Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0 %	PV exonérées (art. 238 quinquies)		
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i>		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies-0 A</i>		Pôle de compétitivité, art. 44 <i>undecies</i>	
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>septies</i>		Zone franche d'activité, art. 44 <i>quaterdecies</i>		Zone de restructuration de la défense art. 44 <i>terdecies</i>	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 <i>sexdecies</i>		Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 <i>octies A</i>		Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 <i>quater W</i> dans le secteur du logement social, art. 244 <i>quater X</i>					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %					
F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)					
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée					
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe					
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI X NON Si oui, indication du logiciel utilisé ISACOMPTA CONNECT					
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :			Nom et adresse du conseil :		
SAFIGEC Dauphiné Savoies 445 Rue Lavoisier INOVALLEE 38330 MONTBONNOT ST MARTIN					
Tél : 0476908490			Tél :		
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant :		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné :			Date : 13/02/20 Lieu : LA TRONCHE		
			EXPLOITANTE		
			CHIRON SANDRINE		
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Signature		

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019 et clos en cours d'année 2019, le taux normal d'IS est de 31% (au lieu de 33 1/3 %) Dans ce cas précis, le taux d'impôt sur les sociétés appliqué doit être précisé en annexe libre de la liasse fiscale (cf. la rubrique « Nouvelles » de la notice du formulaire n° 2065-SD)

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le 31/12/2019

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : A-FAIR

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées"

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....

-

=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

Désignation de l'entreprise A-FAIR										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE		PF		PG		PH		
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	26 029	QA	9 501	QB		QC	35 530	
Autres immobilisations corporelles	Inst générales, agencements, aménagements divers		QD		QE		QF		QG		
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL		QM		QN		QO		
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU	26 029	QV	9 501	QW		QX	35 530	
TOTAL GENERAL (I + II+ III)			ØN	26 029	ØP	9 501	ØQ		ØR	35 530	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
		DOTATIONS				REPRISES					
Immobilisations amortissables		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres Immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst gales, agenc et am des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III+IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9				Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP				SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		A-FAIR		Néant ☒ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF		
		- financières	UG	UH		
		- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE*

Désignation de l' entreprise : A-FAIR										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT		UV		UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	19 789		19 789				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	11 344		11 344				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR							
	Charges constatées d'avance			VS	245		245				
	TOTAUX			VT	31 378	VU	31 378	VV			
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	3 277		3 277						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	1 674		1 674					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	118 923		118 923						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	123 875	VZ	123 875						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Désignation de l'entreprise : A-FAIR		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐ *	Exercice N, clos le : 31/12/2019		
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WA	3 224
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)						WD	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)						WF	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option						RA	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WI	
	Amendes et pénalités						WJ	39
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)						I7	
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE						WL	
	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI						L7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées aux taux à 0 %						K7	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions						I8	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						ZN	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *						WN	
Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)						SU		
Zones d'entreprises* (activité exonérée)						SW		
Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)						SX		
Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro						M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3		
TOTAL I						WR	3 263	
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*						WS		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)						WT		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs						WU	
	Autres plus-values imposées aux taux de 19 %						WV	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WH	
	Régime des sociétés mères et des filiales* (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)						WP	
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *						WW	
	Majoration d'amortissement*						WB	
Mesures d'incitation	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)						K9	
	Pôle de compétitivité hors CICE (Art. 44 undecies)						L6	
	ZFU-TE (art. 44 octies et octies A)						ØV	
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)						PP	
Entreprises nouvelles (44 septies)						L2		
Sociétés d'investissement immobilier cotées (art. 208C)						K3		
Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)						L5		
Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)						PA		
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)						1F		
Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)						XC		
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)						PC		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XS		
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé						X9		
Dont déduction exceptionnelle pour investissement *						XI		
Créance dérogée par le report en arrière de déficit						ZI		
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)						XI	3 263	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *						XN	3 263	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	0	
						XO		

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

Désignation de l'entreprise <u>A-FAIR</u>		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	30 952
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	3 263
Déficits reportables (différence K4 - K5)		K6	27 689
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)		YK	27 689
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case comprend au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise <u>A-FAIR</u>										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	-28 486	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZB		TOTAL II	ZH	-30 953	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	-2 467			ZD					
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZE					
						ZF	-28 486				
	TOTAL I	ØF	-30 953						ZG	-2 467	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier		Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail		J7				YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier								YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus								YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance								YT		
	- Locations, charges locatives et de copropriété		dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois		J8				XQ		
	- Personnel extérieur à l'entreprise								YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	2 486	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV		
	- Autres comptes		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		ES				ST	964	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	3 450	
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE								YW	370	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)		ZS				9Z	392	
	Total du compte correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								YX	762	
T. V. A.	- Montant de la T.V.A. collectée								YY	3 698	
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	8 061	
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2018) *								ØB		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	%	
	- Numéro de centre agréé *		XP							ZR	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies								RH		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL		
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO		
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

Désignation de l'entreprise : A-FAIR						Néant ☒ *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements * ⑤	Valeur résiduelle ⑥	
I. Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)		⑨				
	Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)		⑩	(A)	(B)	(C)	
Cadre C : autres plus-values taxable à 19 %		⑪		(B)	(C)		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Désignation de l'entreprise : <u>A-FAIR</u>	Formulaire déposé au titre de l'IR	EU	Néant ☒ *
---	------------------------------------	----	---

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : A-FAIR

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ② .	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) ③	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ④	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥ ⑦
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % (1) ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code
général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : A-FAIR				Néant ☒ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

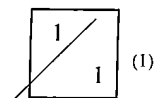
Désignation de l'entreprise : A-FAIR		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2019		et clos le : 31/12/2019	
		Durée en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		(Total 1 + total 2 - total 3)	
		OG	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).		SA	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)		GX	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		Effectifs au sens de la CVAE *	EY
		HX	
Période de référence	GY		
Date de cessation	HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclarateur effectifs.



COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2019

N° SIRET

7 9 3 4 0 8 8 5 7 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

A-FAIR

ADRESSE (voie)

33 ROUTE DE CHARTREUSE

CODE POSTAL

38700

VILLE

LA TRONCHE

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

MME

Nom patronymique

CHIRON

Prénom(s)

SANDRINE

Nom marital

% de détention

100,0000

Nb de parts ou actions

500,00

Naissance :

Date

08/04/1971

N° Département

86

Commune

POITIERS

Pays

France

Adresse :

N°

33

Voie

ROUTE DE CHARTREUSE

Code Postal

38700

Commune

LA TRONCHE

Pays

France

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

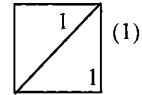


Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

☒ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

N° SIRET

7 9 3 4 0 8 8 5 7 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A-FAIR

ADRESSE (voie) 33 ROUTE DE CHARTREUSE

CODE POSTAL 38700

VILLE LA TRONCHE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise A-FAIR
Numéro siret 79340885700019

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

DÉTAIL DU TABLEAU 2058A

RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	<u>(ligne WQ)</u>	
TOTAL		

DÉDUCTIONS DIVERSES	<u>(ligne XG)</u>	
TOTAL		

Désignation de l'entreprise A-FAIR
Numéro de siret 79340885700019

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
CCA APRIL 2 MOIS CCA ASS APRIL			245		
Total des charges constatées d'avance			245		

Copyright Groupe ISA (2019) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise A-FAIR

Numéro de siret 79340885700019

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Total des produits constatés d'avance					

Copyright Groupe ISA (2019) ISACOMPTA

IMMOBILISATIONS

LISTE DES IMMOBILISATIONS

068905 - A-FAIR
Du 01/01/2019 au 31/12/2019

Calcul des amortissements à date du 31/12/2019

Transfert des amortissements à date du 31/12/2019

N°	Désignation	Date d'acquisition	Valeur d'acquisition	Duree d'amort / Date de Cession	AMORTISSEMENTS					Valeur nette fin d'exercice	
					Taux	Mod		Antérieurs	De l'exercice		Cumulés
2150000000 MATERIEL & OUTILLAGE											
1	FC936 FRENCH BOAT MA	05/06/13	24 198,00	15,00	6,67	Lin	E	8 998,65 E	1 614,01 E	10 612,66	13 585,34
2	FACT EUROBOAT EXPRES	21/10/16	53 333,33	15,00	6,67	Lin	E	7 816,38 E	3 557,33 E	11 373,71	41 959,62
3	EUROBOAT GALIA G 220	003/07/19	37 500,00	7,00	14,29	Lin	E	E	2 671,23 E	2 671,23	34 828,77
4	VEGAMAR 696-N°AVE696	12/06/13	24 863,00	15,00	6,67	Lin	E	9 214,12 E	1 658,36 E	10 872,48	13 990,52
	Cumul du compte	215000000	139 894,33				E	26 029,15 E	9 500,93 E	35 530,08	104 364,25
	(hors cessions)		139 894,33				E	26 029,15 E	9 500,93 E	35 530,08	104 364,25
CUMUL TOUS COMPTES			Valeur d'acquisition					Amortissements de l'exercice		cumulés	Valeur nette fin d'exercice
			139 894,33		E	26 029,15	E	9 500,93	E	35 530,08	104 364,25
					D		D		D		
	(hors cessions)		139 894,33		E	26 029,15	E	9 500,93	E	35 530,08	104 364,25
					D		D		D		



SAS A-FAIR

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Au capital de 50.000,00 Euros

Siège Social : 33 Route de Chartreuse

38700 LA TRONCHE

793 408 857 RCS de GRENOBLE

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

L'AN DEUX MILLE VINGT,

Le VINGT SEPT MARS

A 17h00

Au siège social de la société

En sa qualité de gérant de la société, Madame Sandrine DUBOIS a établi les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ; il a également établi le rapport de gestion sur l'activité de la société au cours de cet exercice.

Le gérant note que le résultat d'exploitation est bénéficiaire.

L'évolution de l'activité prévisible est positive pour le futur exercice.

La société n'a enregistré aucune activité en matière de recherche et de développement à l'actif du bilan de l'exercice écoulé.

ORDRE DU JOUR

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- l'affectation des résultats de l'exercice,
- pouvoirs à conférer pour les formalités

DECISIONS

PREMIERE DECISION

L'associé unique, après lecture du rapport de gestion, des comptes, de l'inventaire et de l'annexe, consigne et décide d'approuver les opérations résumées dans ce rapport et les comptes de l'exercice clos le



31 décembre 2019 qui font apparaître un produit d'exploitation de 3224,00 Euros et un bénéfice comptable de 3224,00 €.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du code général des impôts, nous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal.

En conséquence, il donne quitus à la gérance de sa gestion pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique consigne et décide d'affecter le produit de l'exercice s'élevant à un montant de 3224.00 Euros de la manière suivante :

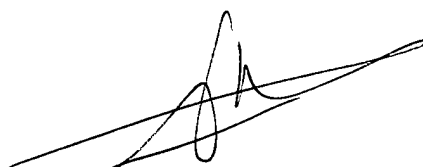
- au poste "report à nouveau" soit la somme de 3224,00 Euros

TROISIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toutes formalités nécessaires, notamment auprès du greffe du Tribunal de Commerce, et à l'effet de signer toutes pièces et tous actes nécessaires à l'accomplissement de la ou des résolutions prises.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture, a été signé par l'associé unique.

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.